

Calendrier du plan d'action :

27-28 septembre : Camp de formation d'automne à Sherbrooke

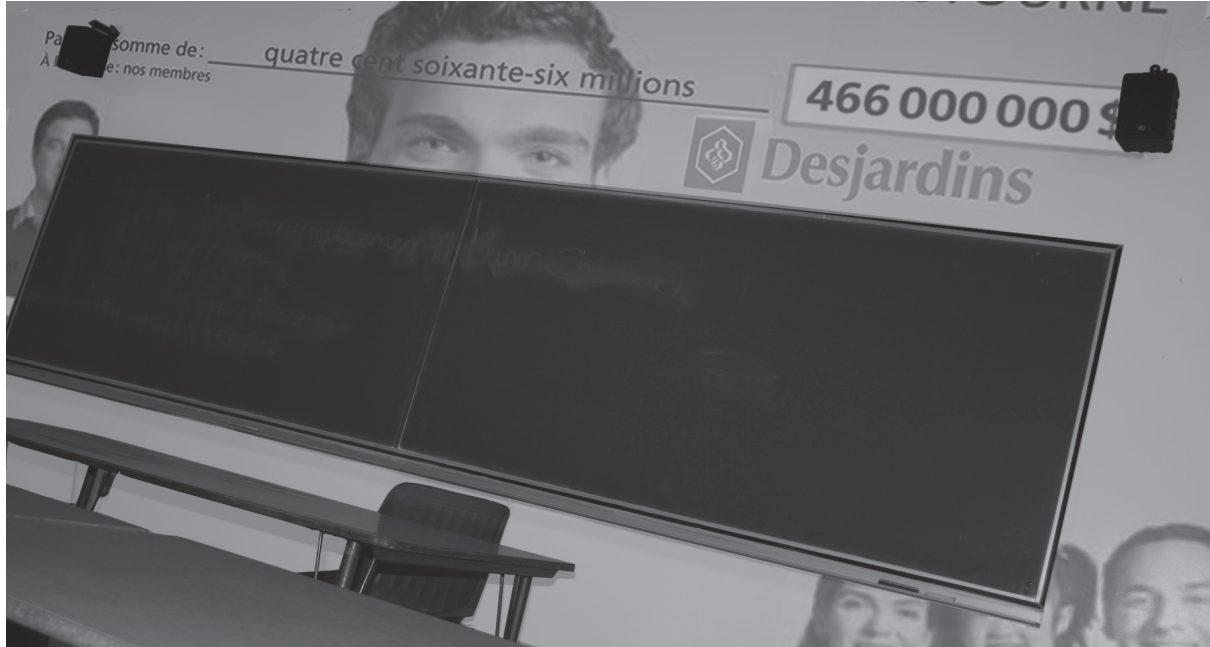
25-26 octobre : Congrès d'automne de l'ASSÉ axé sur le plan d'action

Semaine suivante : Action de lancement, conférence de presse, lancement du manifeste et de la pétition.

14-15 février : Camp de formation d'hiver à Montréal

Fin février : Journée de boycott du privé sur nos campus

Fin mars : manifestation nationale et dépôt de la pétition



Lectures suggérées :

- La privatisation graduelle de l'Aide financière aux études au Québec - *site de l'ASSÉ* - (Document/ Recherche et analyse/ page 2)
- Le financement du réseau collégial
<http://www.lafac.qc.ca/doc/fr/factuel/FA182.pdf>
- Réformes néolibérales en éducation : Le réseau collégial et l'idéal éducatif dans la tourmente - *site de l'ASSÉ* - <http://www.assesolidarite.qc.ca/spip.php?article335&lang=fr>
- Recherche de l'Internationale de l'Éducation : La privatisation dans le secteur éducatif public
http://fqppu.org/assets/files/themes/organisation_gestion/etude_brittannique_privatisation.pdf (en français)

Pour plus d'information sur la campagne consultez le site www.nonauprive.info!

Pour de l'information concernant l'ASSÉ consultez notre site internet, au

www.asse-solidarite.qc.ca.

Vous pouvez aussi en tout temps nous appeler directement au bureau au 514-390-0110 ou contacter votre association étudiante locale!

Le privé nous envahit!!

Formation sur la campagne 2008-2009 de l'ASSÉ



But de l'atelier : Donner les outils nécessaires aux exécutants et exécutantes des associations étudiantes locales ainsi qu'aux différents comités (de l'ASSÉ et des associations locales) pour expliquer le plan d'action 2008-09 de l'ASSÉ, informer toutes les autres personnes intéressées à en savoir plus sur la prochaine campagne et augmenter les chances de succès de cette campagne sur les campus locaux et dans la société en général.



Historique de la création du système public :

Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs États adoptent un modèle keynésien de l'économie, c'est-à-dire que les États prennent une place de plus en plus importante par une intervention accrue dans l'économie.

C'est dans ce contexte qu'un «État providence» se développa au Québec. Durant, ce qui est aujourd'hui appelé la Révolution tranquille, l'État prendra en charge une responsabilité grandissante dans tous les secteurs de la société québécoise, notamment la santé, l'éducation et l'économie.

Allant plus loin que le simple État interventionniste¹, le Québec se dotera de services publics aux prétentions universelles (éducation, santé, logement, etc.) pour assurer des conditions de vie décentes à tous et toutes. Pour ce faire, l'État québécois financera les programmes publics, entre autres, par un impôt progressif sur le revenu, mais aussi en tirant des redevances de certains secteurs clés de l'économie (hydro-électricité, boissons alcoolisées, loterie, etc.) dont il s'était assuré le monopole au préalable. Ces ambitieuses réformes se virent toutefois gangrenées par les intérêts capitalistes, pour laisser place au système public défaillant que l'on connaît aujourd'hui.

Pourquoi y a-t-il privatisation?

La privatisation est un phénomène relié au système économique actuel où l'État se désengage de plus en plus des programmes sociaux. La privatisation est présentée comme une solution au supposé manque d'argent de l'État. Constamment, la population se fait répéter que l'État n'a plus d'argent à cause de ses programmes sociaux trop coûteux, des gens qui abusent du système, de la dette publique et de la supposée crise des finances publiques, ainsi que mille et une autres chimères. Toutefois, selon Breton, la raison en serait beaucoup plus simple : « le secteur privé s'est rendu compte de l'énorme potentiel financier que représentent les services publics »².

Notes :

1. L'État interventionniste ou « keynésien » qualifie un État qui intervient de façon ponctuelle dans l'économie afin de juguler les crises systémiques sporadiques présentes au sein de l'économie capitaliste et ainsi d'assurer la pérennité de ce système. Il ne s'agit donc pas d'une réelle redistribution des richesses. 2. BRETON, Gaëtan, Tout doit disparaître : partenariats publics privés et liquidation des services publics, Montréal, Éditions Lux, 2005, p.7.





- **Journée de boycott** : Il est important pour cette partie du plan d'action de bien cibler vos objectifs. Il ne faut pas trop être ambitieux et ambitieuses et tenter de faire en sorte que cette journée amène des gains concrets immédiats. Pour cette partie du plan d'action, il peut être intéressant de faire participer les différents comités de l'association et les cafés étudiants pour mettre la main à la pâte.

- **Journée de manifestation nationale**⁷: Cette manifestation nationale servira de baromètre pour évaluer les succès de la campagne 2008-2009 ainsi que l'état de la mobilisation sur les différents campus. Pour bien réussir une journée de grève, il faut préparer l'AG en conséquence ainsi qu'une campagne de mobilisation concluante. Plusieurs formations peuvent être données sur les campus, notamment : ABC de la mobilisation et organisation d'une journée de grève au local.

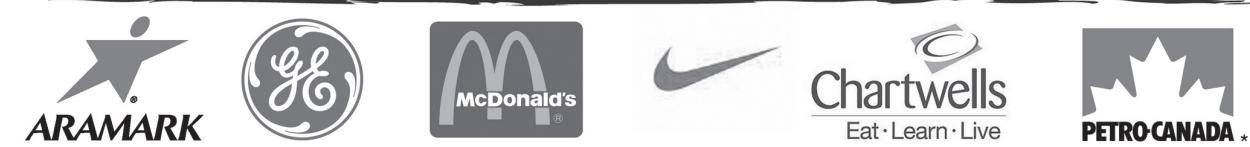
Consultation sur l'AFÉ

Par ce plan d'action qui comporte un volet de recherche et de consultation d'une grande ampleur, on espère mettre sur pied une campagne solide et viser des gains concrets pour l'amélioration des conditions matérielles des étudiants et étudiantes. Il s'agit de voir un peu plus loin que l'année à venir et de nous doter d'une ligne directrice pour anticiper les mobilisations à venir et donner une vision à long terme de « qu'est-ce que l'ASSÉ? »

- Faites remplir le formulaire sur vos tables de mobilisation et dans vos AG (fixer un objectif local). Attention, la priorité demeure tout de même la manifestation de mars et la relève militante dans chaque association!

- Faire une AG sur l'AFE à la session d'hiver pourrait être une bonne idée pour adopter plusieurs revendications pour améliorer l'AFE et bien sûr, des revendications prioritaires pour que le Congrès annuel adopte une campagne cohérente. De plus, la







Microsoft®

Questions et réponses sur la plate-forme

En quoi est-ce mal d'avoir un système à deux vitesses si on conserve toujours un système public fonctionnel pour tous et toutes, sans discrimination aucune?

Lorsqu'il y a privatisation, il y a nécessairement discrimination; elle est dès lors basée sur le capital monétaire que possède chaque individu.

C'est bien beau tout ça, mais où prendre l'argent avec la dette/vieillessement population/classe moyenne surtaxée?

Le privé est plus efficace, l'État est sur bureaucratisé : Il est vrai qu'il y a certaines aberrations bureaucratiques au sein de l'État, travaillons plutôt à l'améliorer. De plus, cette inefficacité n'est souvent pas basée sur des faits réels et a comme principal objectif de discréditer les services publics et ainsi favoriser l'entrée du privé. Pourtant, on oublie trop souvent de mentionner les désastres causés par le secteur privé, lorsqu'il s'invite dans nos services publics par des partenariats publics privés (PPP); l'îlot voyageur, gestion de l'eau à travers le Canada et le monde. Vous pouvez choisir votre exemple préféré⁶, il y en a une foison, mais étrangement, on relaie moins cette information dans les médias de masse... De plus, l'État québécois a une expérience de plusieurs décennies en gestion d'hôpitaux, écoles, routes... Comment peut-on alors imaginer que le privé aurait une meilleure expertise en ces domaines ou y serait plus efficace?

Notes :

Éléments du plan d'action

Lutte contre la privatisation des services sociaux

- **Manifeste** : Le manifeste est l'élément le plus important du plan d'action à l'automne. Après une rentrée sous le thème de l'éducation populaire sur les enjeux locaux et internationaux de la privatisation, le manifeste est un bon outil pour approcher les gens et les conscientiser sur les impacts néfastes de la privatisation. Il faut donc nous fixer des objectifs locaux, organiser des kiosques et faire des tournées de classe sur la question.

6. Un certain nombre sont présentés à l'adresse : <http://nonauxppp.com/>

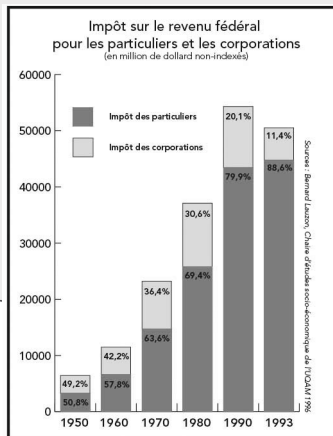
Le secteur privé tente de plus en plus avec succès d'ouvrir des brèches dans la dispense des services publics. Or, si la source de profit est évidente dans certains secteurs comme celui de l'hydroélectricité, elle l'est moins dans le cas de la santé, l'éducation, les établissements carcéraux ou encore le réseau routier. À moins bien sûr que l'on souhaite diminuer l'offre de services pour faire diminuer les coûts, faire payer les citoyennes et citoyens sur une base individuelle, réorienter la mission de solidarité sociale des services publics vers celle d'enrichissement des mieux nantis, etc.! En économie strictement capitaliste, il n'y a que la rentabilité qui importe... Est-ce que cela devrait primer sur notre éducation et notre santé?

L'absurdité est poussée à son comble lorsqu'on réalise que la collusion entre la classe politique et économique amène même ces supposé-e-s représentants et représentantes de l'État à le discréditer. L'élite économique, par l'entremise de politiciens et politiciennes, cherche à nous faire croire qu'avec le privé, les dépassements de coûts seront assumés par l'entreprise privée. De plus, ces pourfendeurs de l'État ressassent mille et un autre mythes selon lesquels le privé est plus économique, efficace, fiable, etc. Il est donc grandement temps de remettre les pendules à l'heure. Par exemple, au sujet des potentielles économies que permettrait le recours à l'entreprise privée, Gaétan Breton explique que la dite entreprise se calculera une marge de manœuvre (sa propre « assurance » contre les dépassements de coûts) qui à terme risque d'être convertie en source de profits excédentaires aux profits qu'elle comptait déjà soutirer des contribuables.

Réinvestissement public massif dans les programmes sociaux :

- Nombreuses coupures sur les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal)
- Les rares investissements vont généralement aux déficits institutionnels. Ainsi, on répare les pots cassés, on construit peu de nouveaux pots : on ne tente pas d'améliorer les structures existantes, on ne fait qu'à peine les maintenir.
- Le discours du manque d'argent est faux. Le PIB augmente, mais les conditions salariales stagnent, ce qui signifie que l'écart entre les riches et les pauvres augmente alors que la richesse s'accroît. Il y a donc un problème de redistribution des richesses.
- Financement progressiste : la part d'imposition des entreprises et des riches diminue constamment (baisse du taux d'imposition des entreprises, abris fiscaux, évasion fiscale, subventions aux entreprises)
- On peut aussi nommer quelques secteurs gérés de façon publique et qui sont très rentables. En 2006-07, les revenus des entreprises du Québec (Loto-Québec, Hydro-Québec, SAQ) sont de 5 milliards 723 millions (budget provincial 2007-08).





- Depuis l'année 2003, le gouvernement Charest a réduit de 3,8 milliards le fardeau fiscal des entreprises³ sans parler de la taxe sur le capital qui sera abolie d'ici 2011⁴

Contre la logique privée dans les programmes sociaux

On dénonce souvent la privatisation en décrivant la présence de plus en plus marquée des entreprises privées sur nos campus, mais il faut aussi pointer du doigt la gestion de nos écoles qui se fait de plus en plus comme une entreprise privée. C'est anormal que nos institutions soient prises à la gorge par le sous-financement et n'aient d'autres choix que celui d'opter pour la rentabilité en augmentant leurs sources de revenus et en réduisant leurs dépenses. Le problème est que ces choix affectent nos conditions de vie et qu'en réalité, une institution publique ne devrait pas avoir à faire de la gestion de coupures. Tout au contraire, les institutions devraient sentir que les États les soutiennent et les financent adéquatement.

De plus, lorsqu'il y a privatisation, les citoyens et citoyennes perdent pratiquement toute forme de pouvoir politique. Lorsqu'une institution est publique, elle est redevable à la population ce qui leur confère une certaine légitimité démocratique. Lorsqu'il s'agit d'entreprises privées, les citoyens et citoyennes n'ont alors que très peu de leviers (devenir actionnaire!) sur lesdites institutions qu'ils et elles doivent fréquenter. Une des conséquences de la privatisation est que la gestion de ces institutions risque de perdre en transparence puisqu'elles ne seront redevables qu'à leurs actionnaires, qui eux, ne cherchent que des dividendes rapides. Au grand dam de la Loi sur l'accès à l'information, c'est la transparence dans la gestion de nos services qui fout le camp.

- Utilisateur-payeur : Les gouvernements et les idéologues de droite veulent nous faire avaler le fait que c'est logique de payer pour les services qu'on utilise au lieu d'avoir une vision collective de la gestion et de l'organisation des différents services dont nous avons besoin. Ce principe,

Notes :

3. MINISTÈRE DES FINANCES, « Renseignements additionnels sur les mesures du budget », Budget 2007-2008, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2007-2008/fr/pdf/RenseignementsAdd.pdf> [En ligne] (Page consultée le 11 juillet 2008). 4. LCN, « Budget provincial 2007, Québec baisse les impôts de 950 M\$ », <http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/national/archives/2007/05/20070524-162140.html>, [En ligne] (Page consultée 13 juillet 2008).

s'il est appliqué au système d'éducation, fait de celui-ci qu'une simple « institution sociale qui permet d'acquérir un diplôme qui permet d'accéder à un rang supérieur sur le marché du travail; [...] ce calcul de la rentabilité du diplôme est foncièrement économiste. Il oublie que le système d'éducation module la transmission des connaissances d'une génération à une autre, qu'il assure l'acquisition d'habiletés essentielles à la vie en société telles la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit et qu'il met à niveau les connaissances générales des citoyens et des citoyennes »⁵.

- Rationalisation : On parle ici de gestion de coupures. Les institutions sont forcées à faire des choix dans leur gestion par le manque de financement public. Cette rationalisation se répercute par des hausses des frais afférents, contrat d'exclusivité, coupures de personnels et des services...

Pour la démocratisation des instances

Nos institutions sont non seulement gérées comme des entreprises, mais elles sont aussi en partie gérées par des entreprises et des gens de l'extérieur du monde de l'éducation par l'entremise des conseils d'administration, des fondations, etc.

- Sièges externes : Une grande partie des sièges est donnée à des gens à l'extérieur du monde de l'éducation. La majorité du temps, les personnes occupant ses sièges sont reliées au monde économique et au monde de l'emploi. Ceci est particulièrement dangereux dans une dynamique d'arrimage de l'éducation aux lois du marché.

- Reddition des administrateurs et administratrices : Légalement, les administrateurs et administratrices des CA des institutions postsecondaires siègent à titre personnel. Quoique certaines associations étudiantes élisent en AG leurs représentants et représentantes, ce choix se fait différemment d'un endroit à l'autre.

Notes :

5. ASSÉ, www.gratuitescollaire.info, [En ligne] (Page consultée le 2 août 2008).